

# BTS Systèmes Constructifs Bois et Habitat

(2 ans en apprentissage)



CONSTRUCTION BOIS

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS

## > PRÉSENTATION

Le titulaire de ce diplôme intervient de la conception technique à la réception des ouvrages de la construction bois. Chaque projet qu'il soit de construction, de rénovation ou d'extension, le met en relation avec tous les partenaires de l'entreprise (client, fournisseurs, personnel). Son rôle consiste à apporter une réponse technique et économique à une affaire (métré, devis, solutions constructives...). Il élabore le dossier de production avec les notes de calcul. Responsable de chantier, il organise et assure la pose de tous les éléments du bâtiment majoritairement en bois : charpente, couverture, poutres, murs, menuiseries, parquets, portes, fenêtres, agencements extérieurs. Il utilise l'outil informatique (CAO, simulations des comportements et calculs, CFAO, logiciels de calcul de devis, de gestion de chantier...).

NÉOPOLIS BÂTIMENT | CENTRE DE FORMATION

Rovaltain TGV - 1, rue Marc Seguin - 26300 Alixan  
[www.neopolis.fr](http://www.neopolis.fr)  
[www.drome.cci.fr](http://www.drome.cci.fr)

## > OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de sa formation, le technicien supérieur SCBH est capable de définir les conditions de réalisation des ouvrages en bois et d'assurer le bon déroulement d'un chantier. Il travaille dans le bureau d'étude à la réalisation de plan d'exécution, notes de calcul. Il est capable de chiffrer le projet et d'établir un devis. Il organise les moyens de production, tant au niveau des hommes que des outils et de l'approvisionnement en matière première. Cette formation demande des capacités techniques et humaines pour assumer un rôle d'interlocuteur avec tous les partenaires d'un projet de bâtiment.

## > PROGRAMME

- Conception de systèmes constructifs bois
- Préparation et gestion technicoéconomique du projet de construction bois
- Réalisation du projet de construction bois
- Culture design et architecture
- La communication des informations techniques
- Monter et démonter et utiliser des échafaudages
- AIPR
- SST

## > MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation en alternance avec des périodes de 2 semaines en entreprise
- Effectif de 12 étudiants par promotion
- Formation de 2 ans : 20 semaines la 1ère année, 20 semaines la 2ème année
- Rémunération des apprentis salariés

## > PRÉ-REQUIS

- Avoir moins de 30 ans (pour être éligible au contrat d'apprentissage).
- Avoir un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Motivation
- Mobilité géographique

## > MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Rentrée septembre
- Durée : 2 ans, soit 1 400 heures en moyenne maximum
- Effectif maximum : 12 apprenants
- Alternance : 2 semaines en centre / 2 semaines en entreprise
- Pour les apprentis, la formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise et rémunérée selon le barème en vigueur
- Accompagnement dans la recherche d'entreprises

## > VALIDATION

Brevet de technicien supérieur en systèmes constructifs bois et habitat de l'Éducation Nationale – niveau 5

## > CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un bac ou d'un diplôme de niveau 4 ou équivalent
- Assister à une réunion d'information, passer un entretien individuel, étude du dossier



## > POURSUITES D'ÉTUDES

- Licence professionnelle
- Master
- Écoles d'ingénieurs

## > DÉBOUCHÉS

- Chef d'équipe
- Chef de chantier Conducteur de travaux
- Chargé d'affaires en entreprise de 2nd œuvre
- Technicien en bureau d'études (Structure, organisation de chantier, sécurité, laboratoire)
- Technicien dans les grandes administrations et collectivités territoriales

### > Contactez-nous au 04 75 78 67 35

#### Recrutement :

Charly DERUDDER / T. 06 42 49 21 12  
c.derudder@drome.cci.fr

#### Référente administrative:

Cécile NOGIER / c.nogier@drome.cci.fr